

624. — *Malines, 27 juin 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il est prêt, selon le désir que le seigneur de Grobbendoneq lui en a exprimé de leur part, d'écrire aux villes où les Allemands tiennent garnison, afin qu'elles leur avancent le dernier prêt, et il leur demande pour cela copie de la lettre qu'ils ont écrite eux-mêmes à ces villes, mais il leur fait observer que, quant à Ruremonde, il y a impossibilité pour elle de fournir un sou.

Arch. du royaume : min.

625. — *Malines, 28 juin 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, contenant qu'il n'a trouvé rien à redire aux instructions données par eux au seigneur de Saventhem et au docteur Leoninus pour Gueldre (n° 622), et aux seigneurs de Gongnyes et de Provyn pour Artois (1), sauf en ce qui concerne les sept millions dont il y est dit que les états sont chargés.

Rec. de la Ch. des représent., t. I, fol. 376.

626. — *Malines, 28 juin 1577.* Apostille de don Juan d'Autriche sur une requête des états généraux tendante à ce que le collecteur du tonlieu de Zélande à Anvers n'exige plus ce droit des marchands qui l'ont déjà payé aux états de Zélande. Elle porte que la recette du tonlieu à Anvers se suspendra, jusqu'à ce qu'on ait induit ceux de Zélande à ne plus l'exiger.

Arch. du royaume : cop.

627. — *Lichtervelde, 28 juin 1577.* Lettre de François de Halewin aux états généraux. Il leur communique deux lettres que l'ambassadeur d'Angleterre, le docteur Thomas Wilson, lui a écrites, pour se plaindre de ce que les vingt mille livres sterling prêtées aux états par la reine n'ont pas été rembour-

(1) Nous n'avons pas trouvé celles-ci.

sées au jour fixé. « Il convenoit, dit Halewin aux états, prendre
 » aultre chemin que d'ung facteur de marchans incognu, et
 » par-dessus ce estrangier et italien, pour traicter avec les
 » grands d'une court d'Angleterre..... » Il leur fait observer
 que leur réputation et crédit pour l'avenir dépend de l'acquit
 de leurs engagements.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576 - 1580,
 fol. 28 v^o.

628. — *Bruxelles*, 28 juin 1577. Longue lettre des états
 généraux aux états d'Artois sur le refus qu'ils faisaient de con-
 sentir la levée d'une capitation ou cotisation générale, alors
 que tous les autres états y avaient donné leur consentement,
 que Son Altesse s'y était soumise volontairement pour sa per-
 sonne, à concurrence de soixante mille florins, que les prélats,
 de l'avis du légat de Sa Sainteté, les chevaliers de la Toison d'or,
 les duc, marquis, barons et autres seigneurs principaux l'avaient
 acceptée. Ils les exhortent, de la manière la plus pressante et
 la plus affectueuse, au nom du salut de la patrie, « d'abandon-
 » ner toutes particulières affections, de quitter toutes sinistres
 » opinions procédans de gens peu affectionnez au repos com-
 » mun, préférer en tout et partout le bien général et public,
 » et volontairement et de bon cœur condescendre à l'accord
 » de l'ayde demandée. » Ils leur montrent les inconvénients
 irréparables qu'un refus itératif de leur part entraînerait,
 car par là l'accord de tous les autres états deviendrait nul; il
 faudrait renoncer à trouver de l'argent pour payer les troupes
 allemandes; on serait exposé ainsi à la fureur des soldats, ce
 dont « peuvent servir de suffisant témoignage les tormens et
 » oultrages excrables qu'en souffrent et pâtissent les bons
 » bourgeois et citadins de Bois-le-Duc, Breda, Berges, Rure-
 » monde et aultres chargés desdicts Allemans. »

Rec. de la Ch. des représent., t. I, fol. 385. — Arch.
 des états d'Artois : reg. A, fol. 307. — *Actes des états
 de Hainaut*, de 1516 à 1577, fol. 217.

629. — *Bruxelles, 28 juin 1577.* Lettre des états généraux à..... (le vicomte de Gand, gouverneur d'Artois?), pour le prier de tenir la bonne main à ce que les états d'Artois accordent l'aide conçue et adoptée unanimement par les états généraux.

Rec. de la Ch. des représent., t. I, fol. 387.

650. — *Malines, 29 juin 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il est forcé de leur dire qu'il prévoit de grands désordres et inconvénients, s'ils ne pourvoient avec promptitude à quelque payement ou secours pour les garnisons ordinaires, et singulièrement pour celles du Hainaut.

Arch. du royaume : min.

631. — *Bruxelles, 29 juin 1577.* Longue lettre des états généraux aux états de Namur, pour les engager à laisser lever dans leur province la cotisation générale, sans la restriction qu'ils y ont mise, ainsi que les moyens généraux.

Actes des états de Hainaut, de 1516 à 1577, fol. 219.

632. — *Bruxelles, 1^{er} juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche, pour le prier de faire révoquer et mettre à néant certaine sentence rendue par le colonel Pollviller contre les trois compagnies de son régiment étant à Termonde, et cela à cause qu'elles avaient obéi au commandement du conseil d'État.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 234.

633. — *Malines, 2 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il attend leur réponse sur la copie, qu'il leur a demandée, de la lettre écrite par eux aux villes où sont les Hauts-Allemands. Il donne l'énumération de ces villes et des compagnies qui y tiennent garnison.

Arch. du royaume : min.

654. — *Bruxelles, 3 juillet 1577.* Lettre des états généraux au prince d'Orange. Ils lui envoient Philippe de Baesdorp, chargé de réclamer de lui l'évacuation de Nieuport.

Corresp. de Guillaume le Taciturne, etc., III, 308.

655. — *Bruxelles, 3 juillet 1577.* Lettre des états généraux au prince d'Orange. Ils le prient de faire en sorte que les états de Hollande et de Zélande renvoient des députés à leur assemblée. Ils insistent pour que des maîtres de la monnaie de Hollande et Zélande viennent conférer avec eux sur les affaires des monnaies.

Corresp. de Guillaume le Taciturne, etc., III, 309.

656. — *Bruxelles, 3 juillet 1577.* Instruction de Philippe de Baesdorp, échevin de Bruges, envoyé par les états généraux au prince d'Orange et aux états de Hollande et de Zélande. Il est chargé de solliciter l'évacuation de Nieuport et les autres points mentionnés dans les deux lettres des états généraux du 3 juillet. — Cette instruction porte, en marge, l'approbation de don Juan d'Autriche, donnée à Malines, le 5 juillet.

Corresp. de Guillaume le Taciturne, etc., III, 311. —

Arch. de Bruges : Wittenbouck C, fol. 57.

657. — *Bruxelles, 3 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche, en réponse à la sienne du 2 (n° 653), concernant le prêt à faire par les villes aux compagnies allemandes y étant en garnison.

Arch. du royaume : orig.

658. — *Malines, 3 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, touchant une lettre du comte de Boussu qu'il leur communique, et la sentence prononcée par le baron de Pollviller contre les trois compagnies de son régiment étant à Termonde.

Arch. du royaume : min.

659. — *Malines, 5 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. D'après le désir qu'il leur en a exprimé, les ambassadeurs de l'empereur et subdélégués, savoir : le baron de Wynenberg, le docteur Gail, le prévôt de Saint-Paul à Liège et le seigneur de Gymnich, ont consenti à rester encore quelques jours auprès de lui ; l'archidiaire Torrentius seul a été forcé de se retirer. Il a fait écrire à La Margelle et à ses capitaines, comme les états l'en ont requis. Il a aussi avoué l'instruction du seigneur de Baesdorp et son envoi vers le prince d'Orange et les états de Hollande et Zélande.

Arch. du royaume : min.

640. — *Sans date (commencement de juillet 1577).* Mémoire présenté aux états généraux de la part de don Juan d'Autriche. Il assure les états que, dès que la négociation pour le licenciement des Hauts-Allemands aura fait le progrès nécessaire, il retournera auprès d'eux. Il se plaint des mauvais bruits que l'on sème. Il demande que les états fassent promptement casser et renvoyer en leurs maisons les régiments du seigneur de Floyon, du comte d'Egmont, des seigneurs de Hèze et de Beersele; que les affaires et résolutions des états demeurent secrètes, et qu'à cette fin ils ne donnent entrée dans leur assemblée qu'à ceux qui y ont droit. Il témoigne son mécontentement de ce que « quelque personnaige estrangier et françois chois naturel, soubz ombre d'estre agent du prince d'Oranges, se mesle bien avant des affaires, etc. »

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 89 v°. — Arch. de Bruges : Wittenbouck C, fol. 53 v°.

641. — *Londres, 6 juillet 1577.* Lettre de Robert de Melun, vicomte de Gand, aux états généraux, sur les démarches qu'il a faites auprès de la reine, pour obtenir une prolongation du terme de remboursement des vingt mille livres sterling prêtées par elle aux états.

Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 31 v°.

642. — *Bruxelles, 6 juillet 1577.* Lettre des états généraux à la reine Élisabeth, en réponse à la sienne du 17 juin (n° 603), et pour lui exprimer leur reconnaissance de tout ce qu'elle a fait en leur faveur.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 231 v°. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 30 v°.

645. — *6 juillet 1577.* Articles envoyés par don Juan d'Autriche aux états généraux, avec la réponse desdits états, datée du 15 juillet 1577.

State paper office : papiers de Flandre.

644. — *Malines, 7 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, touchant la requête qui leur a été présentée par les comtesses d'Egmont et de Hooghstraeten, afin d'avoir déclaration de l'article 17 de la pacification de Gand relatif aux meubles dont le fisc a profité. Don Juan trouve que cet article est clair, et qu'il n'y a pas lieu par conséquent de l'interpréter.

Arch. du royaume : min., et MS. d'Alegambe, t. II, fol. 42. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 54 v°.

645. — *Malines, 7 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, les informant qu'il a chargé le comte de Lalaing de recevoir la duchesse de Vendôme aux frontières du pays, et de la conduire jusqu'aux limites du comté de Namur, où elle sera reçue par le seigneur de Froidmont, qui la conduira jusqu'à Namur, « où, ajoute-t-il, je pourray bien aller par demye-poste la saluer et soubdain retourner. »

Arch. du royaume : min., et MS. d'Alegambe, t. II, fol. 43. — Arch. de l'État à Bruges : reg. n° 11, pièce 135. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 55. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 230 v°.

646. — *En sa maison de Greenwich, 8 juillet 1577.* Lettre de la reine Élisabeth aux états généraux. Le vicomte de Gand lui a remis leur lettre. Elle souhaite de tout son cœur que le

bon accord rétabli dans les Pays-Bas s'y maintienne, et elle ne doute pas que, de leur côté, ils n'y apportent tel soin qu'il appartient. Elle s'en remet à ce que leur dira ledit vicomte, quant à la requête qu'il lui a faite de leur part.

Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 52.

647. — *Malines, 9 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, par laquelle il les informe qu'il envoie en Espagne le secrétaire Escovedo, pour remonter au roi le besoin que les Pays-Bas ont de son assistance. Ce secrétaire passera par Bruxelles, et se chargera de tout ce que les états voudront lui remettre pour le roi.

Arch. du royaume : min., et MS. d'Alegambe, t. II, fol. 44. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 33^v.
— Arch. de Gand : reg. Y, fol. 259.

648. — *Bruxelles, 9 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Ils lui envoient copie de la lettre en date du 20 juin (n° 608) que le prince d'Orange leur a écrite. Ils lui communiqueront la minute de leur réponse. Ils lui recommandent les députés de West-Frise, qui vont lui présenter requête pour le fait de leurs privilèges.

Arch. du royaume : orig.

649. — *Malines, 10 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il répond à plusieurs lettres d'eux, que lui ont délivrées les seigneurs de Fresin et de Capres et le pensionnaire de Gand Gherolf Van der Haghen, savoir : trois du 8, concernant la charge donnée par eux au seigneur de Grevenbroeck (Goddaert Van Bocholt), pour le recouvrement de trois cent mille dalers, le fait des soldats de Cornelis Van Eynde, la sentence du colonel Pollviller contre les trois compagnies de son régiment étant à Termonde, et une du 9 relative au refus des états d'Artois d'établir chez eux la cotisation capitale. Il a vu la lettre du prince d'Orange du 20 juin dont les

états lui ont envoyé copie; il les remercie de cette communication, et désire qu'ils lui communiquent aussi la réponse qu'ils se proposent d'y faire, afin qu'il leur en dise son avis, cette bonne et mutuelle intelligence ne pouvant que contribuer au vrai redressement des affaires du pays.

Arch. du royaume : min. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 255.

630. — *Malines, 12 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Ayant appelé par-devant lui et le conseil les colonels Fronsperg et Fugger, le fils du baron de Pollviller et son lieutenant, il leur a, en présence des députés des états, déclaré qu'il fallait qu'ils se résolussent, endéans douze jours, à accepter l'offre desdits états, et que, les douze jours expirés, soit qu'ils acceptassent ou refusassent, leur solde ne courrait plus une seule heure. Après en avoir communiqué à part, ils ont répondu qu'ils acceptaient pour eux et leurs capitaines et officiers, et se tenaient pour licenciés après ledit terme, mais qu'ils ne pouvaient promettre pour leurs soldats, auprès desquels ils feraient cependant tout leur possible (1). Le baron de Rassenghien et les seigneurs de Fresin, de Capres, de Liedekerke et de Gongnyes, qui retournent à Bruxelles, donneront aux états de plus amples détails sur ce qui s'est passé. Don Juan espère qu'ils trouveront bon le parti qu'il a pris. Il les engage surtout à se procurer de l'argent.

Arch. du royaume : min., et MS. d'Alegambe, t. II, fol. 48. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 251.

631. — *Arras, 12 juillet 1577.* Acte des états d'Artois, contenant refus des assiettes capitales et de la continuation des moyens généraux.

Arch. des états d'Artois : reg. A, fol. 311.

(1) Au registre Y des archives de Gand, fol. 291 v°, est le procès-verbal de la conférence tenue, le 12 juillet, entre don Juan, les députés des états généraux et les colonels allemands.

652. — *Alckmaar, 15 juillet 1577.* Lettre du président Sasbout aux états généraux. Il a eu audience du prince d'Orange, à Alckmaar, le 12 juillet, et l'a requis, selon les instructions des états généraux, de donner satisfaction à la ville d'Amsterdam. Le prince a répondu qu'il avait offert ladite satisfaction à ceux d'Amsterdam en toute raison et équité, mais qu'ils « vou-
 » loient estre plus saiges que les aultres villes d'Hollande, aux-
 » quelles il avoit donné la mesme satisfaction. » Il y eut plusieurs autres colloques, auxquels les députés d'Amsterdam prirent part. Enfin le prince a déclaré qu'il ne veut traiter avec eux que par écrit. Ils ont en conséquence présenté leurs demandes. Sasbout attend la réponse du prince.

Arch. d'Ypres : cop.

653. — *Bruxelles, 15 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Par ses lettres et le rapport de messieurs de Rassenghien, de Fresin, de Capres et de Gonnynes, ils ont été informés de la peine qu'il prend incessamment pour leur bénéfice et le licenciement des Allemands; ils ne sauraient assez l'en remercier. Ils ont trouvé fort bon ce qu'il a déclaré aux colonels. Ils ont résolu, de commune voix, de se taxer, jusqu'à six ou sept cent mille florins, pour le payement de la somme qui a été offerte à ceux-ci.

Arch. du royaume : orig.

654. *Namur, 16 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il a appris avec plaisir, par leur lettre du 15, et le rapport du baron de Rassenghien, qu'ils ont été satisfaits de la peine qu'il s'est donnée dans la négociation avec les Allemands; il y trouve un motif de s'employer plus vivement encore à tout ce qui peut « servir à les remettre et le
 » pays en ultérieur repos. » Il leur recommande derechef les assurances qu'ils ont été requis de donner pour le régiment du comte de Boussu.

Arch. du royaume : min. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 86.

655. — *Bruxelles, 17 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Des « advertences bien estranges » leur ont été faites dans la matinée; il est plus que nécessaire et urgent qu'il revienne à Bruxelles, « pour estaindre et as- » soupir telz bruietz provenans, comm' il pocult sambler, » d'auleuns espritz tendans à troubler ou empescher le repos » publicque. » L'archidiaire d'Ypres et le seigneur de Brust, qu'ils lui envoient, lui en diront davantage à cet égard.

Arch. du royaume : orig. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 502.

656. — *Bruxelles, 17 juillet 1577.* Instruction des états généraux pour l'archidiaire d'Ypres (Buchio Ayta) et le seigneur de Brust (Denis de Berlo), envoyés par eux vers don Juan, à Namur. Ces députés devaient s'adresser d'abord à monsieur de Froidmont, et lui faire part des « bruietz, rapportz » et advertences » qui étaient parvenus aux états. Ils devaient l'informer de leur mission vers don Juan, et s'y conduire selon son avis. Auprès de don Juan, ils avaient principalement à s'enquérir des levées qu'on disait être faites par le seigneur de Billy, et à obtenir de lui une déclaration qui le démentit. Il leur était recommandé aussi de prendre des renseignements sur des levées qui se faisaient du côté de Mézières.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 505.

657. — *Namur, 18 juillet 1577.* Lettre de l'archidiaire d'Ypres et du seigneur de Brust aux états généraux. Arrivés à Namur la veille, ils se sont rendus le matin auprès du seigneur de Froidmont, et lui ont fait part de leur commission. A neuf heures, ils ont eu audience de Son Altesse, en présence du conseil d'État. Don Juan s'est montré étonné du bruit relatif au seigneur de Billy, et a dit ne rien savoir de levées qui se feraient du côté de Mézières. Les députés l'ayant supplié, pour les raisons tant de fois alléguées, de retourner à Bruxelles aussitôt que possible, il a déclaré qu'il était prêt à le faire,

« moyennant qu'on effectuât ce qui convenoit à sa réputation. » Il a protesté, au surplus, de sa sincère affection pour le pays et de son désir de le remettre en son ancien état, par mutuelle correspondance entre lui et les états généraux.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 304.

658. — *Bruxelles, 19 juillet 1577.* Lettre des états généraux aux états du Tournaisis. L'aide personnelle et les moyens généraux accordés par la plupart des provinces n'ayant pu avoir leur effet, « pour le refus d'aucuns particuliers », ils ont résolu, vu la nécessité de payer aux Allemands ce qui leur a été promis, d'avancer promptement sept cent mille florins, chaque province à l'avenant de sa quote. Ils prient les états du Tournaisis de s'accommoder à cette résolution, et d'envoyer en toute diligence leur contingent.

Arch. des états du Tournaisis : reg. de 1572 à 1589, fol. 199 v^o.

659. — *Bruxelles, 20 juillet 1577.* Lettre des états généraux au roi. Ils profitent du voyage du secrétaire Escovedo en Espagne (v. n^o 647), pour lui écrire. Après lui avoir rappelé leur lettre du 17 octobre 1576 dont ils lui envoient un duplicata, ils retracent sommairement ce qui s'est passé depuis : la réunion des états généraux, sur la convocation du conseil d'État; la pacification de Gand; le siège du château de cette ville; le sac d'Anvers; l'arrivée de don Juan; la confirmation par Son Altesse de la pacification de Gand; sa réception au gouvernement général, après qu'elle eut juré d'observer les privilèges, libertés et coutumes du pays : « qui sont esté, disent-ils à propos des derniers faits, les vrais et uniques remèdes » pour mettre ces provinces en repos, tranquillité et pleine assurance; dont confessons ne nous estre possible d'assez louer nostre bon Dieu de ses grâces, remerchier Vostre Majesté et Son Altesse de tant de bénéfices qu'elles nous ont impartis. » Il reste, pour achever ce bon ouvrage, à débar-

rasser le pays des Hauts et Bas-Allemands dont les déprédations ruinent le pays; les états représentent au roi que cela ne sera pas possible, s'il ne les assiste de plusieurs millions, car les provinces sont épuisées. Ils le supplient donc d'avoir pitié et compassion d'eux.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 73. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 307.

660. — *Alckmaar, 20 juillet 1577*. Lettre du prince d'Orange aux états généraux. Réponse à leurs lettres du 5 juillet (n^{os} 654, 655). Il annonce l'envoi prochain, par les états de Hollande et de Zélande, de députés qui seront accompagnés de maîtres des monnaies. Il est prêt à leur remettre la ville de Nieuport; mais il pense qu'il vaudrait mieux que ses gens l'occupassent encore quelque temps.

Corresp. de Guillaume le Taciturne, etc., III, 313. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 87 v^o. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 283.

661. — *Bruxelles, 20 juillet 1577*. Résolution des états généraux touchant les différends existant entre la ville d'Amsterdam, d'une part, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande, de l'autre. Elle porte qu'ils commettront des députés pour accorder amiablement les parties, et qu'en attendant, ils requièrent le prince et les états de superséder à toutes voies de fait.

Rec. de la Ch. des represent., t. I, fol. 377.

662. — *Namur, 20 juillet 1577*. Lettre de don Juan aux états généraux par laquelle il dément les bruits de levées de gens de guerre dont l'ont entretenu leurs députés, l'archidiacre d'Ypres et le sieur de Brust; leur rappelle que c'est à leur réquisition qu'il est sorti de Bruxelles pour la négociation avec les Allemands; les assure qu'il ne désire rien tant que de retourner en cette ville, « où il se trouve beaucoup mieux qu'en

» nul aultre lieu de par deçà », et enfin leur annonce qu'il leur envoie le seigneur de Grobbendoneq, « pour leur faire entendre entièrement son intention. »

Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas, etc. —

Arch. du royaume : min. et cop.

663. — *Namur, 20 juillet 1577.* Instruction donnée par don Juan à messire Gaspar Schetz, chevalier, seigneur de Grobbendoneq, trésorier général du roi, envoyé vers les états généraux. Il s'y plaint du désordre que quelques mauvais esprits, perturbateurs de la paix et repos public, entretiennent à Bruxelles, contre l'intention du magistrat et de la principale bourgeoisie, du peu d'égard qu'on a montré dans cette ville pour son autorité et celle du roi, des bruits mensongers qu'on a fait courir à l'occasion de l'office de courtoisie qu'il a voulu remplir envers la princesse de Béarn, et déclare finalement qu'il est content de retourner à Bruxelles, pourvu qu'il soit réellement et de fait, et non de paroles seulement, remédié aux désordres et inconvénients qu'il a signalés.

Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas, etc. —

Arch. du royaume : min. et cop.

664. — *Bruxelles, 22 juillet 1577.* Lettre des états généraux aux états de Gueldre, par laquelle il les pressent de consentir à la levée de l'imposition capitale proposée, ou de tels autres moyens qu'ils jugeront mieux convenir.

BONDAM, Verzameling van onuitgegevene stukken, etc., III, 42.

665. — *Bruxelles, 25 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Ils lui envoient différentes pièces qui l'informeront de la manière dont se conduisent les soldats allemands. Il verra qu'ils refusent ce qu'il a proposé aux colonels. On a aussi découvert qu'ils ont quelque sinistre projet. Les états le supplient donc de les faire obéir à ce qui a été ar-

rété, et, pour les mieux contenir dans le devoir, d'ordonner à MM. de Gongnyes et de la Motte de faire marcher le régiment de Champagne en tel lieu qu'il les empêche de se joindre ensemble. Quant à eux, ils ont si avant négocié en fait de finance, qu'ils espèrent qu'il n'y aura faute dans l'accomplissement de ce qui a été offert auxdits Allemands.

Arch. du royaume : cop.

666. — *Namur, 25 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, pour qu'ils veuillent bien entendre, considérer et peser ce que, par son ordre, le baron de Rassenghien va leur remontrer, et prendre la résolution qu'il convient pour leur bénéfice, repos et tranquillité du pays. (A la suite de cette lettre sont transcrites deux lettres anonymes, datées du 19 et du 21 juillet, à Bruxelles, par lesquelles on avertit don Juan qu'on n'attend que son retour à Bruxelles ou à Malines, pour s'assurer de sa personne.)

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. II, fol. 48 v^o et 49. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 57.
— Arch. de Gand : reg. Y, fol. 318 et 319.

667. — *Namur, 25 juillet, et Bruxelles, 24 juillet 1577.* Points et articles que Son Altesse trouve nécessaire d'être remédiés devant son retour à Bruxelles, avec les apostilles des états généraux. Don Juan demandait : 1^o que personne, excepté le gouverneur général et les officiers de justice, ne pût avoir des hallebardiers, arquebusiers ou autres gens de guerre; 2^o que la garde des bourgeois se fit par l'autorité du magistrat et sous un chef qui commandât au nom du roi, et que les bourgeois ne pussent plus arrêter personne ni intercepter des lettres; 3^o que les guildes et nations s'obligeassent par serment à ce que dessus; 4^o qu'il fût ordonné par édit que quiconque ferait requête scandaleuse, pasquille, libelle diffamatoire, ou publierait de fausses nouvelles, fût contraint de nommer son auteur; 5^o que les états généraux ne souffrissent aucun étranger en

leur assemblée. — La plupart de ces points regardaient le magistrat de Bruxelles; les états le requirent de satisfaire à ce que le prince désirait.

Arch. du royaume : orig. — Arch. de Bruges : *Witenbouck C*, fol. 60. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 290.

668. — *Bruxelles, 24 juillet 1577*. Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Ils ont vu les articles que le seigneur de Grobbendoneq leur a communiqués de sa part. Ils les ont trouvés bien raisonnables, et les ont apostillés comme il verra. Ils le supplient de revenir le plus tôt possible à Bruxelles. Ils ont préparé une lettre pour le roi, afin de profiter du départ d'Escovedo.

Arch. du royaume : orig.

669. — *Bruxelles, 25 juillet 1577*. Rapport fait aux états généraux par le commissaire (des montres) Jean Corpels, qu'ils avaient envoyé, le 25, à Namur. En voici la substance. Le 24, entre cinq et six heures du matin, Corpels eut audience de Son Altesse pendant une heure et demie environ. A sa sortie, une personne attachée à la chambre du prince lui dit : « Monsieur » Corpels, je suis marry de veoir icy, allentour de Son Altèze, » tant de gens qui font si mauvais office, et qui font journellement des mauvais rapportz pour engendrer et augmenter la » diffidence. » Il se transporta chez le seigneur de Rassenghien, pour lui rendre compte de son audience. Comme il y était, les trompettes sonnèrent une chasse royale. Son Altesse monta à cheval avec ceux de sa suite, disant qu'elle voulait entrer au château, pour voir les environs. Elle y entra, accompagnée des seigneurs de Hierges, de Meghem, de Floyon, d'Arenberg, du marquis de Varambon, du seigneur de Rassenghien et de plusieurs autres, et escortée de sa garde. Elle y était à peine que, ceux de sa suite ayant découvert leurs armes, elle dit : « Voiey » le lieu où je me veulx tenir, pour l'assurance de ma personne

» contre ceulx qui ont conspiré et juré ma mort. » Et elle montra une lettre sans signature où on l'avertissait qu'une conspiration était dressée contre lui. Elle écrivit au seigneur de Froimont et au magistrat de Namur, pour leur commander de ne pas bouger. Le prince de Chimay, qui était entré au château avec les autres, parvint à en sortir, et il courut, par la poste, jusqu'à Héverlé. Corpels, retournant le même jour de Namur, rencontra une compagnie du seigneur de Floyon marchant vers cette ville.

Bibl. roy. : MS. 5884-5925, fol. 89. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 319 v°.

670. — *Bruxelles, 25 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche, par laquelle ils lui témoignent leur étonnement de sa retraite au château de Namur, l'informent qu'ils lui envoient le prélat de Maroilles, l'archidiaacre d'Ypres et le seigneur de Brust, et le prient de revenir au plus tôt à Bruxelles, en se confiant entièrement à leur sincérité et fidélité.

Arch. de Bruges : *Wiltendouck C*, fol. 89 v°. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 285 v°.

671. — *Bruxelles, 25 juillet 1577.* Instruction donnée par les états généraux au prélat de Maroilles, à l'archidiaacre d'Ypres et au seigneur de Brust, envoyés à don Juan d'Autriche. Les états s'étonnent que Son Altesse ait ajouté foi à des conspirations dont on ne fait pas connaître les auteurs ni les circonstances. Ils rappellent qu'ils n'ont cessé de procéder en toute sincérité et fidélité envers elle, et ont toujours fait protestation expresse de leur désir de conserver la religion catholique et l'obéissance due au roi. Ils lui représentent que le parti qu'elle a pris pourrait avoir les plus graves conséquences, au préjudice de cette même religion et obéissance. Ils la supplient de revenir à Bruxelles « avant que le feu s'allume tellement » qu'on ne le puisse facilement estaindre, » lui promettant,

sous l'obligation de leurs personnes, foi, biens et honneur, toute fidélité, obéissance et plénière assurance en sa personne, envers et contre tous. Ils lui demandent enfin de leur nommer les auteurs des avertissements qu'elle a reçus.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 60 v^o. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 286.

672. — *Bruxelles, 25 juillet 1577*. Lettre des états généraux au magistrat de Namur, pour le prier, « en recordation » et à l'effet de l'union qu'il a si solennellement jurée et « signée, » d'être sur ses gardes, à l'occasion de l'entrée de Son Altesse au château de Namur, de sorte qu'aucune chose ne soit attentée de son côté (du magistrat), au préjudice du repos et salut de la patrie.

Analectes belgiques, etc., 1830, p. 347.

673. — *Bruxelles, 25 juillet 1577*. Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre, pour les prier d'être sur leurs gardes, afin que rien ne soit attenté, de leur côté, au préjudice du repos et salut de la patrie, et de les avertir de leur bon avis, attendu que la retraite de don Juan « cause » grande altération entre le peuple. »

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 64 v^o. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 284 v^o.

674. — *Namur, 25 juillet 1577*. Lettre du duc d'Archoth aux états généraux. Il les assure que, selon tout ce qu'il peut comprendre, « Son Altèze ne s'est retirée à aultre intention, » sinon pour les diverses advertences qu'elle a receu, non » poinct seulement dès maintenant, mais passé quelque temps, » que l'on vouloit se saisir de sa personne. » Il tient pour certain qu'elle s'accommodera en tout ce qui sera de raison : s'il voyait quelque apparence du contraire, il ne manquerait point, pour l'obligation qu'il a à la patrie, d'en avertir les états : « car, dit-il, ma délibération est et a toujours esté

» de vivre et mourir pour le service de Dieu, du roy et du
 » pays, avecq tous vous aultres. » Le même jour que Son
 Altesse se retira au château (ce dont il n'avait su un mot aupara-
 vant), il vint dîner, souper et coucher en son logis à Namur,
 et il continuera de le faire. Il proteste que, de même qu'il s'est
 employé jusque-là pour le service des états et le bien public,
 « il continuera d'y faire tous les extrêmes devoirs que ung
 » vray et bon zélateur du service de Dieu, du roy et de sa
 » patrie peult et doit faire. » En témoignage de ses senti-
 ments, il leur envoie son fils (le prince de Chimay). S'ils pen-
 sent que lui-même puisse leur être utile, ils peuvent requérir
 Son Altesse de le laisser venir vers eux.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 63 v°. — Arch.
 de Gand : reg. Y, fol. 339 v°.

675. — *Namur, 26 juillet 1577*. Lettre du marquis d'Ha-
 vré aux états généraux. Il les assure, comme son frère, qu'il
 fera toujours office de vrai patriote. Il se plaint des sinistres
 impressions que « plusieurs malveuillans » s'efforcent à répandre
 contre eux, nonobstant tout le service et le bon devoir
 qu'ils ont fait et font aux états.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 64 v°. — Arch.
 de Gand : reg. Y, fol. 342.

676. — *Bruxelles, 26 juillet 1577*. Lettre des états géné-
 raux à plusieurs personnages (qui ne sont pas nommés), par
 laquelle ils leur rappellent l'union qu'ils ont signée et jurée,
 et les prient d'y persévérer, pour la conservation de la foi et
 religion catholique romaine et de l'obéissance due au roi.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. II, fol. 50.

677. — *Bruxelles, 26 juillet 1577*. Lettre des états géné-
 raux à don Juan d'Autriche. Ils le prient de commander ité-
 rativement aux Allemands de s'accorder à ce que les états
 ont résolu : le rapport qui vient de leur être fait des intentions

desdits Allemands par les seigneurs de Gongnyes et de la Motte, leur inspire des craintes à cet égard. Ils ne peuvent s'abstenir de lui représenter que sa retraite au château de Namur « cause grande altération au peuple; » ils craignent que les choses ne passent si avant qu'il soit difficile d'y remédier. Ils l'assurent derechef qu'ils ne voudraient souffrir qu'on lui fit aucun tort, soule ni injure, et qu'ils exposeraient corps et biens pour l'assurance de sa personne. Ils lui font envisager le grand péril que courraient le maintien de la religion catholique et l'obéissance due au roi, si le tout retombait en plus grande combustion qu'auparavant.

Arch. du royaume : orig. — Arch. de la Haye : 1^{ste} copie l'ias, 1550-1577.

678. — *Au château de Namur, 26 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il a entendu leurs députés. Il leur renvoie l'un d'eux, qui pourra leur faire rapport de ce qu'il leur a verbalement déclaré. Les deux autres leur porteront quelques points qu'il leur remettra par écrit.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 62. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 335 v^o.

679. — *Sans date (Bruxelles, 27 juillet 1577).* Rapport fait aux états généraux par Bucho Aytta, l'un des députés qu'ils avaient envoyés à don Juan. Il en résulte que les députés avaient eu audience de don Juan le jour de leur arrivée à Namur, et qu'ils lui avaient exposé tout ce dont ils étaient chargés par leur instruction. Il avait répondu qu'il était persuadé des bons sentiments du corps des états en général, mais que certains particuliers tramaient de secrètes machinations contre sa personne; que c'était pour se mettre à l'abri de ces pratiques qu'il s'était retiré au château de Namur; qu'il n'avait pas d'autre but, etc.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 62 v^o. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 336.

680. — *Bruxelles, 27 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Le rapport que l'archidiacre d'Ypres (Bucho Ayta) leur a fait le matin, les a beaucoup réjouis. Ils attendent avec grandissime dévotion ce qu'il lui plaira de leur mander.

Arch. du royaume : orig.

681. — *Château de Namur, 27 juillet 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, par laquelle il leur déclare que c'est pour éviter les désordres et confusions qui pourraient naître des machinations de certains individus, qu'il s'est mis dans le château de Namur : les assurant que tout ce qui leur a été promis et juré de la part du roi et de la sienne, leur sera gardé, et qu'il n'est question que de faire obéir ceux qui troublent le bien et le repos public.

Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas, etc. —

Arch. du royaume : min., et MS. d'Alegambe, t. II, fol. 53. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 352 v^o.

682. — *Château de Namur, 27 juillet 1577.* Lettre de don Juan aux états généraux. Avec leurs députés (l'abbé de Maroilles et le seigneur de Brust), qui retournent à Bruxelles, il leur envoie le baron de Rassenghien et le seigneur de Grobbendoncq, pour leur déclarer particulièrement ce qu'il demande, et qui n'est que l'accomplissement de ce qu'ils ont solennellement promis.

Arch. du royaume : min. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck G*, fol. 65. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 352.

683. — *Namur, 27 juillet 1577.* Réponse des mayeur et échevins de Namur à la lettre des états généraux du 25 (n^o 672). Ils déclarent « qu'ils n'ont jusques ores aperceu aucune démonstration ou pratique que Son Altesse veuille innover aucune chose au préjudice de la patrie » : de sorte qu'ils n'ont aucune occasion de se plaindre de ce qui est venu.

Analectes belgiques, etc., 1830, p. 348.

684. — *En sa maison de Richmond, 27 juillet 1577.* Lettre de la reine Élisabeth aux états généraux. Désirant continuer les bons rapports que ses ancêtres ont entretenus avec la maison de Bourgogne, elle a résolu de dépêcher un personnage pour résider à Bruxelles, et y faire les offices requis entre amis et alliés, tant à l'égard de ce qui la concernera et ses sujets trafiquant dans les Pays-Bas, que pour tenir la main à ce qu'aucun orage ne vienne troubler la pacification faite naguère entre don Juan et eux. Elle a choisi à cet effet le sieur Guillaume Davidon, qu'elle les prie de croire comme elle-même.

Arch. de l'État à Bruges : reg. n° 11, pièce 103. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 80. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 471 v°. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 32 v°.

685. — *Bruxelles, 28 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche par laquelle ils le prient de commander aux Allemands, et nommément à ceux de Cornelis Van Eynde, de ne bouger des lieux où ils sont.

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 68. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 347 v°.

686. — *Bruxelles, 29 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Ils ne peuvent que s'ébahir de plus en plus de sa retraite au château de Namur, s'il n'a eu d'autres motifs, pour le faire, que ceux dont il les a informés, puisqu'ils se sont offerts à coopérer au châtement de ceux qui auraient conspiré contre sa personne. Pour lui donner une nouvelle preuve de leur sincérité, ils lui envoient copie de plusieurs lettres qui ont été interceptées en France, tant de lui que du secrétaire Escovedo, lettres qui font voir la facilité avec laquelle il ajoute foi à de mauvais rapports, et avec combien de raison ils ont prétendu qu'il éloignât de sa personne ceux qui sont cause de la défiance existante entre lui et la nation. Ils le supplient derechef de revenir à Bruxelles, où il

sera servi et honoré. S'il ne le fait pas, ils en inféreront qu'il continue en la mauvaise opinion qu'Escovedo a cherché à imprimer contre eux dans l'esprit du roi. « Et si ce cy passe »
 » outre, ajoutent-ils, nous serons forcez de faire apparoir à
 » tout le monde l'injure qu'on nous fait : protestans que la
 » malle foy ne procédera de nostre costel, et que des incon-
 » véniens qui en pourroient survenir, et du dommage que en
 » pourroit recevoir Sa Majesté, nous n'en sommes cause ny
 » occasion aulcunement. »

Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 68 v°. — Arch.
 de Gand : reg. Y, fol. 348 v°.

687. — *Sans date (Bruxelles, 29 juillet 1577)*. Points
 exhibés aux états généraux, de la part de Son Altesse, par
 MM. de Rassenghien et de Grobbendoncq. Don Juan commence
 par déclarer qu'il veut maintenir la pacification de Gand, à
 condition que les états, de leur côté, accomplissent ce qu'ils ont
 promis. Il demande ensuite : 1° qu'il puisse avoir, pour la sûreté
 de sa personne, une garde composée de sujets des Pays-Bas;
 2° qu'il n'y ait point de gouverneur particulier dans les villes
 où il n'y en a pas eu d'ancienneté; 3° que tous gouverneurs et
 colonels soient tenus de lui obéir; 4° qu'il puisse disposer des
 charges et offices vacants; 5° que la liste de ceux qui entrent en
 l'assemblée des états lui soit envoyée, pour qu'il voie « s'il y a
 » quelques personnes suspectes de faire mauvais offices ou
 » qui ne doivent entrevenir; » 6° que, si le prince d'Orange
 et les états de Hollande et de Zélande ne veulent satisfaire à
 la pacification de Gand et à ce qui a été convenu depuis
 entre les états et le roi, les états n'aient plus aucune corres-
 pondance avec eux, et se joignent même avec lui pour en avoir
 la raison.

Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas, etc. —
 Arch. du royaume : cop., et MS. d'Alegambe, t. II,
 fol. 51. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 65.
 — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 560.

688. — *Bruxelles, 30 juillet 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. Ils lui envoient leur réponse sur les points et articles qu'il leur a fait remonter (n° 687). Ils demandent itérativement de connaître les noms des auteurs des conspirations que le prince leur a dénoncées, ou de ceux qui les ont imaginées, afin d'aider de tout leur pouvoir à la punition des coupables. Ils ont été joyeux d'apprendre qu'il veut maintenir la pacification de Gand et procéder à leur égard par la voie de douceur : de si bons et loyaux serviteurs qu'ils l'ont toujours été du roi, le méritent. Ils disent, en post scriptum, qu'ils lui députent le comte de Boussu et Adolphe de Meetkercke, pour le mieux informer de leur bonne et sincère intention.

Arch. du royaume : cop. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 69 v°. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 373 v°. — Arch. de la Haye : 1^{ste} loopende lier, 1580-1577.

689. — *Bruxelles, 30 juillet 1577.* Résolution et réponse des états généraux sur les articles que le baron de Rassenghien et le seigneur de Grobbendoneq leur ont présentés, au nom de don Juan d'Autriche (1). Ils déclarent, avant tout, qu'ils n'ont d'autre intention que de vivre et mourir en la religion catholique romaine et sous la due obéissance du roi, leur souverain seigneur et prince naturel, et conséquemment sous l'autorité de Son Altesse. Ils consentent, sur le premier article, qu'outre sa garde ordinaire d'archers et de haliebardiens, don Juan ait jusqu'à trois cents arquebusiers à pied, naturels du pays, et

(1) On lit, dans une lettre de Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, écrite de Bruxelles, le 30 juillet 1577, aux quatre membres de Flandre : « Il y a icy plusieurs seigneurs, comme monsieur de Lalaing, de Boussu, visconte de Gand, de Ville, prince de Scymay, d'Egmont et aultres, qui samblent se résoudre à chercher paix, si elle se peult entretenir ou trouver..... » (Arch. de Gand : reg. Y, fol. 362.)

commandés par l'un de ceux qu'ils désignent; sur le deuxième, qu'après que les villes et places n'aurent plus de garnison, les gouverneurs soient révoqués. Ils trouvent raisonnables le troisième et le quatrième articles. Sur le cinquième ils font observer qu'on ne peut arrêter de liste des députés aux états généraux, parce que leurs principaux les changent journellement. Quant au sixième, ils disent que, selon la lettre de Son Altesse du 10 juillet, ils sont occupés à former un recueil de tout ce qu'il reste à accomplir de part et d'autre, conformément à la pacification de Gand; que, cela fait, si le prince d'Orange refuse de s'exécuter, « chacun s'employera, par commun avis, pour » faire observer la pacification en tous ses poinets et articles. » Ils terminent, en suppliant don Juan de laisser le château de Namur, de revenir à Bruxelles, et d'éloigner de sa personne ceux qui donnent de justes sujets de défiance.

Arch. du royaume : cop., et MS. d'Alegambe, t. II, fol. 56. — Arch. de Bruges : *Wittenbouck C*, fol. 70.
— Arch. de Gand : reg. Y, fol. 375 v°.

690. — *Bruxelles, 30 juillet 1577*. Lettre des états généraux au roi, touchant la retraite de don Juan au château de Namur. Ils attribuent cette retraite, non à la prétendue conjuration alléguée par don Juan et dont il n'y a pas la moindre apparence, mais à ce qu'il a su qu'on avait intercepté des lettres de lui et du secrétaire Escovedo. Ils demandent raison des imputations d'Escovedo contre des personnages principaux du pays, et prient le roi d'ordonner à don Juan qu'il observe la pacification de Gand et l'édit perpétuel jurés par lui, en éloignant de sa personne ceux qui se sont montrés les ennemis du pays. Ils lui envoient, du reste, copie de leur correspondance avec don Juan.

Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. I, fol. 365.

691. — *Bruxelles, 31 juillet 1577*. Instruction donnée par les états généraux au comte de Boussu, au seigneur de Brust

et à Adolphe de Meekereke, échevin du Franc de Bruges, envoyés à don Juan d'Autriche. Ils prient le prince de maintenir la pacification de Gand, de faire sortir du pays les troupes allemandes, surtout celles qui occupent Anvers. Ils demandent que le duc d'Arshot soit renvoyé à son gouvernement d'Anvers, et qu'on en retire le seigneur de Trélon. Protestations de dévouement. Ils consentent à donner au prince une garde de trois cents arquebusiers : serment que feront les officiers de cette garde; serment à faire par toutes les troupes de l'armée.

Lettres inéd. de Max. de Hennin, etc., p. 40. — Arch. de Bruges : Wittenbouch C, fol. 71 v^o. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 371.

692. — *Mariembourg, 31 juillet 1577.* Lettre d'Antoine de Roisin aux états généraux, pour les avertir qu'il se rend au château de Namur, sur l'ordre réitéré qu'il en a reçu de don Juan.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 396.

695. — *Château de Namur, 1^{er} août 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Apprenant qu'un courrier qui lui apportait des lettres du roi a été arrêté à Cambrai, et conduit avec ses dépêches à Bruxelles, il les charge, comme gouverneur général, « et les prie comme don Jehan d'Autriche, » de donner ordre que ledit courrier et les dépêches dont il était porteur lui soient envoyés.

Arch. du royaume : min. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 392.

694. — *Bruxelles, 1^{er} août 1577.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre. L'aide personnelle et les moyens généraux n'ayant pu avoir leur effet, à cause du refus de quelques provinces, et les états ayant besoin d'une somme notable pour acquitter ce qui a été promis aux Allemands, ils ont résolu que les provinces, chacune à proportion de sa quote-

part, avanceront sept cent mille florins. Ils prient les quatre membres d'envoyer promptement leur contingent.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 563 v°.

695. — *Château de Namur, 2 août 1577.* Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux, pour leur renouveler la réquisition et prière qu'il leur a faite par sa lettre du 1^{er} août, concernant le courrier arrêté à Cambray.

Arch. du royaume : min. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 395.

696. — *Bruxelles, 2 août 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche. A la réception de sa lettre du 1^{er} août, qui leur est parvenue dans la matinée, ils ne savaient rien du courrier ni des dépêches arrêtés à Cambray. En recevant la seconde à trois heures de l'après-midi, ils ont fait prendre des informations, desquelles il est résulté que les lettres du roi ont été ouvertes à Bruxelles, à leur insu. S'il désire qu'elles lui soient maintenant envoyées, ils feront à cet effet « extrême devoir vers ceulx les ayans ouvert. »

Arch. du royaume : orig. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 394.

697. — *Namur, 2 août 1577.* Lettre du comte de Boussu et d'Adolphe de Meetkercke aux états généraux. Ils leur rendent un compte détaillé de l'entrevue du comte avec don Juan. Composition du conseil de ce prince. Motifs de la retraite de don Juan au château de Namur. Récriminations de celui-ci contre le prince d'Orange, etc. Réplique du comte de Boussu, dans le sens de l'instruction qu'il a reçue. Persistance de don Juan dans ce qu'il a déclaré. Deuxième entrevue : mêmes propos que la veille. Le bruit court que le château d'Anvers est passé sous l'obéissance des états. Don Juan est entièrement délibéré de faire la guerre.

Lettres inéd. de Max. de Hennin, etc., p. 44. — Arch. de Gand : reg. Y, fol. 385 v°.

698. — *Bruxelles, 2 août 1577.* Lettre des états généraux à don Juan d'Autriche, par laquelle ils l'informent que, la veille, les trois vieilles compagnies étant au château d'Anvers ont chassé celle du duc d'Arshot et constitué prisonnier M. de Trélon, qui leur proposait de renouveler leur serment au roi et à don Juan, en omettant les états généraux, et que, par avis des ambassadeurs de l'empereur, ils ont député à Anvers les seigneurs de Liedekerke et de la Motte, pour y donner l'ordre convenable. (A la suite de cette lettre est une déclaration des capitaines et soldats étant au château d'Anvers, qu'ils veulent rester unis avec les états généraux. La signature de Pontus de Noyelles est la première qui y figure.)

Arch. du royaume : orig. — Arch. de Bruges : *Witenbouck C*, fol. 78 v^o. — Arch. de Gand : reg Y, fol. 398 et 434.

699. — *Medenblick, 2 août 1577.* Lettre du prince d'Orange aux états généraux. Il leur envoie le sieur Jacques Taffin, qu'il charge, conjointement avec le seigneur de Sainte-Aldegonde, de le justifier des inculpations dont il a été l'objet de la part de don Juan. Il les engage, lorsqu'ils « auront cogneue et veue la » vérité, » à prendre bientôt une ferme et vertueuse résolution, laquelle « soit convenable au rang qu'ils tiennent et à » l'obligation qu'ils ont envers le corps entier et général de » tout le peuple. »

Arch. ou Corresp. inéd. de la maison d'Orange-Nassau, etc., VI, 121. — Arch. du royaume : MS. d'Allegambe, t. II, fol. 60. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. I, fol. 367.

700. — *Anvers, 2 août 1577, à sept heures du soir.* Lettre écrite aux états généraux par le seigneur de Liedekerke, Guillaume de Rouck et le secrétaire Martini, sur les faits qui ont amené la délivrance de la ville d'Anvers, après que la citadelle était tombée au pouvoir des états. On y lit, entre autres, que, sur l'invitation pressante des commissaires des états, les vais-

seaux du prince d'Orange avaient remonté l'Escaut, et, canonnant les Allemands qui occupaient la nouvelle ville, avaient mis le désordre dans leurs rangs.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 389.

701. — *Sans date (2 août 1577)*. Instruction donnée par les états d'Utrecht à messire Floris Heermale, chanoine et trésorier d'Oudemunster, à Utrecht, Henri de Voicht de Rynevelt, M^e Floris Thin, avocat des états, et Pierre Feyt, député de la part du commun pays d'Utrecht, envoyés aux états généraux, à Bruxelles, afin d'avoir une déclaration finale sur les articles de satisfaction qui leur ont été envoyés, ainsi que l'autorisation de démolir le château d'Utrecht.

BONDAM, *Verzameling van onuitgegevene stukken, etc.*, III, 68.

702. — *Arras, 2 août 1577*. Lettre des états d'Artois aux états généraux, en réponse aux leurs des 16 et 19 juillet, contenant, entre autres, que le clergé renvoie à Bruxelles M^e Jean Six, chanoine et grand vicaire de Saint-Omer, et que les villes, en remplacement du pensionnaire d'Arras, M^e Jean Couronnel, ont député M^e Antoine Aubron, conseiller principal de Saint-Omer, et M^e Antoine de Canlers, échevin d'Arras.

Arch. des états d'Artois : reg. A, fol. 313 v^o.

703. — *Château de Namur, 3 août 1577*. Lettre de don Juan d'Autriche aux états généraux. Il s'y plaint vivement du « grief, tort et indignité » qui a été fait au roi par l'ouverture de ses lettres, et les requiert et prie, pour la troisième fois, de les lui faire envoyer « tout ainsy qu'elles sont, c'est-à-dire » closes ou ouvertes. »

Arch. du royaume : min.

704. — *Bruxelles, 3 août 1577*. Lettre des états généraux aux capitaines, officiers et soldats ayant été naguère du régi-

ment du seigneur de Floyon, afin de les exhorter à ne rien attenter contre le repos public, de les assurer qu'il leur sera donné tout contentement, et de les engager à envoyer quelques-uns d'entre eux à Bruxelles.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 396 v°.

705. — *Bruxelles, 4 août 1577.* Lettre des états généraux aux gouverneur, mayeur, échevins et conseil de la ville de Namur, touchant les prétextes que le seigneur don Juan a pris pour se retirer au château de cette ville, et les motifs de plainte qu'au contraire il leur a donnés, par ses lettres au roi qui ont été interceptées, ses relations avec des personnes ennemies du pays, ses pratiques avec les colonels et capitaines des garnisons, enfin l'intention qu'il paraît avoir de leur faire la guerre, sans qu'ils lui en aient fourni une occasion quelconque, soit en ce qui concerne la religion catholique, l'obéissance due au roi et l'entretien de la pacification de Gand. Ils prient en conséquence les gouverneur, mayeur, etc., de Namur, pour l'obligation qu'ils ont à la patrie, de se tenir sur leurs gardes, et, s'il advenait quelque chose de contraire à l'union, pacification et repos public, de les en avertir fidèlement.

Analectes belgiques, etc., p. 350.

706. — *Bruxelles, 4 août 1577.* Lettre des états généraux au seigneur de Crecques (Eustache de Croy). Quoiqu'ils n'aient aucune défiance de lui, vu la diversité du temps, ils le requièrent de donner aux quatre membres de Flandre, à la réception de cette lettre, tout contentement et assurance relativement au château (de Gand) confié à sa garde. — Cette lettre est suivie d'une relation, en date du 6 août, portant qu'elle a été remise au seigneur de Crecques par les députés des quatre membres, en présence de messieurs de Mouscron et de Zveveghem, et qu'il a promis de s'y conformer.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 420.

707. — *Château de Namur, 5 août 1577.* Instruction de don Juan d'Autriche pour le seigneur de Grobbendoncq, envoyé aux états généraux. Il y justifie sa retraite au château de Namur; demande, pour sa sûreté, tel nombre de gens de guerre et sous tels chefs qu'il désirera, avec la faculté de choisir le lieu de sa résidence; s'en réfère, du reste, aux articles qu'il a fait remettre aux députés de l'empereur, et enfin offre, si la défiance des états envers lui est irremédiable, de résigner son gouvernement.

Arch. du royaume : min.

708. — *Bruxelles, 6 août 1577.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre. Comme il importe que les secrets des états ne soient pas divulgués, ils les prient d'avoir soin que, à la lecture des lettres de leurs députés à Bruxelles, ne soit présente ni admise aucune personne ayant tenu familiarité et intelligence avec ceux qui sont à présent contre les états, fût-ce des bourgmestres, échevins, greffiers et pensionnaires.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 490.

709. — *Bruxelles, 6 août 1577.* Lettre des états généraux au capitaine du château de Rupelmonde. Ils lui rappellent le serment qu'il a prêté pour le maintien de l'union et l'observation de la pacification de Gand, et le requièrent d'obéir aux ordres que lui donneront le comte de Lalaing et le seigneur de la Motte. Le refus qu'il a fait, ils ne l'attribuent pas à « quelque sinistre vouloir ou opinion, » mais seulement à ce que leurs intentions n'étaient pas bien connues de lui. Ils l'assurent qu'ils ne désirent autre chose que de se maintenir en la religion catholique et en l'obéissance qu'ils doivent au roi.

Arch. de Gand : reg. Y, fol. 438 v°.

710. — *Anvers, 6 août 1577.* Lettre du comte de Lalaing aux états généraux. D'après une lettre interceptée, allant de